



**Éducation
monde**

Communiqué de presse

Vendredi 2 octobre 2026

Avantage familial : la CFDT Éducation monde attaque le nouveau décret

Le décret n° 2026-903 modifiant les prestations familiales des personnels détachés de l'AEFE vient d'être publié ce 28 septembre 2026. La CFDT Éducation monde engage sans délai un recours devant le Conseil d'État.

En 2025, la haute juridiction nous avait donné raison : l'inégalité de traitement entre personnels était illégale. L'État aurait pu corriger par le haut. Il a choisi de rogner les droits de toutes les familles des personnels détachés pour dégager 13 millions d'euros d'économies - et financer ainsi la protection sociale complémentaire qu'il aurait dû payer lui-même.

Ce n'est pas corriger une injustice. C'est en créer une nouvelle.

La CFDT Éducation monde a voté contre ce texte. Elle l'annonce : elle agit.

